

Deux projets immobiliers vont sortir de terre rue Hors-Château et quai Kurth à Liège

Le mariage efficace entre patrimoine et modernité

Liege se transforme. Un ensemble de bâtiments avec des logements et des bureaux rue Hors-Château et rue des Airs à Liège et un nouvel immeuble pour boucher la dent creuse située au n° 1 du quai Godefroid Kurth devraient prochainement sortir de terre. Voici tous les détails de ces deux projets ambitieux et modernes.

Le collège communal de la Ville de Liège s'est réuni, ce vendredi. Plusieurs décisions relatives à l'urbanisme et à l'immobilier ont été prises.

HORS-CHÂTEAU ET RUE DES AIRS

Sur proposition de Christine Defraigne, première échevine en charge de l'Urbanisme, le collège a rendu un avis favorable sur la demande de rénovation, en appartements et en bureaux, d'un ensemble de bâtiments, rue Hors-Château - n°40 et n° 42 - et rue des Airs n°18 à Liège. L'enquête publique a eu lieu du

11 au 27 janvier 2021 et quatre réclamations ont été introduites dans les délais.

Il s'agit de deux bâtiments à caractère patrimonial puisque la façade à rue du n° 40 rue Hors-Château est classée et que l'ancien Hôtel Moxhon (1842), situé au n° 42, est pastillé à l'Inventaire régional (IR).

« Ce projet répond pleinement à

un des enjeux du développement urbain qui est la reconstruction de la ville sur la ville et le développement de 15.000 logements à Liège pour 2035 », explique-t-on à la Ville de Liège.

« Ce projet participe à la dynamisation et à l'attractivité non seulement du cœur historique mais aussi du centre-ville. Il est autonome en stationnement



Les bâtiments actuels, rue Hors-Château, à Liège. © NJDA Architecture



Rue Hors-Château 40 et 42 et rue des Airs 18 à Liège. © NJDA Architecture

avec trois places de parking enclavées, 22 places indépendantes et 26 emplacements couverts et sécurisés pour les vélos. Doté de beaux espaces de cours et jardins et de la végétalisation des toitures plates, ce projet permettra de réduire l'effet de chaleur de l'îlot et améliorera le coefficient biotope.

Le collège considère qu'il s'agit d'une belle mise en valeur d'un témoin architectural historique. »

QUAI GODEFROID KURTH

Suite à l'avis favorable du collège communal, la dent creuse située au n° 1 du quai Godefroid Kurth va aussi être remplacée par un nouvel immeuble. Le dossier va être trans-

mis, pour analyse, au fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

Par voie de communiqué de presse, la Ville de Liège a précisé quelques éléments de ce dossier qui, sur papier, semble séduisant.

« L'annonce de projet a eu lieu du 15 janvier 2021 au 1^{er} février 2021 et deux réclamations ont été introduites dans les délais.

Le futur immeuble sera composé comme suit :

- au rez-de-jardin/rez-de-chaussée, d'un espace de bureaux de 148 m²

- au 1^{er} étage, d'un logement « une chambre » de 68 m²

- aux 2^e et 3^e étages, d'un duplex « trois chambres » de 119 m².

Une zone de cours et jardins

d'une superficie de 340 m² ainsi que des emplacements vélos sont également prévus au rez-de-chaussée.

Ce projet répond à la directive communale visant les gabarits des immeubles qui permet le renouvellement du bâti et la densification des axes dans le cadre d'un développement du territoire durable, harmonieux et équilibré.

Le collège apprécie le fait que cette rénovation s'intègre parfaitement avec le bâti existant, tout particulièrement avec le temple protestant situé juste à côté. Le résultat met en avant le travail d'intégration qui peut être réalisé dans de tel projet. »

A.B.